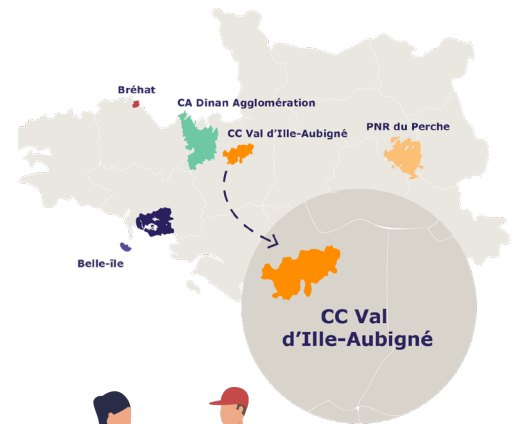


CC VAL D'ILLE-AUBIGNE

Localisation	Région Bretagne
Nombre de communes	19 (min : 1 / max : 88)*
Superficie	297 km ² (min : 3 km ² / max : 1941 km ²)*
Nombre d'habitants	36 976 (min : 350 / max : 186 965)*
Part de la Surface Agricole Utile (SAU) du territoire	68% (min : 12% / max : 78%)*
Nombre d'exploitations agricoles	457 (min : 5 / max : 1464)*
Part des exploitations agricoles en Bio	11% (min : 5% / max : 40%)*
Part des agriculteurs partant en retraite dans les 5 prochaines années	24% (min : 14% / max : 26%)*
Part de résidences secondaires	2,3% (min : 15,4% / max : 72%)*

*Données générales : écart de données minimum et maximum



Dynamique agricole et alimentaire



Identité agricole et dynamiques

L'agriculture est marquée par une spécialisation en élevage bovin laitier. L'enjeu du renouvellement des générations est important avec une pression foncière conséquente du fait de l'étalement urbain. Territoire de pionniers en agriculture biologique, ce mode de production se développe avec un effet réseau.

Les circuits courts représentent 13 % des exploitations agricoles et l'agriculture biologique représente 11 %.



Stratégie alimentaire et place de la gouvernance institutionnelle

La Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné, EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) né de la fusion de la Communauté de Communes du Val d'Ille et du Pays d'Aubigné en 2017, observe une forte croissance de population, sous grande influence de l'attractivité économique et du bassin de consommation de Rennes. Avec une politique de veille foncière active, elle se positionne pour accompagner la préservation des terres agricoles et prend la compétence optionnelle agriculture de proximité puis celle de l'alimentation lors de la mandature de 2020. Elle a une action importante pour accompagner l'installation et la transmission de fermes

« Elle a une action importante pour accompagner l'installation et la transmission de fermes notamment vers l'agriculture biologique. »

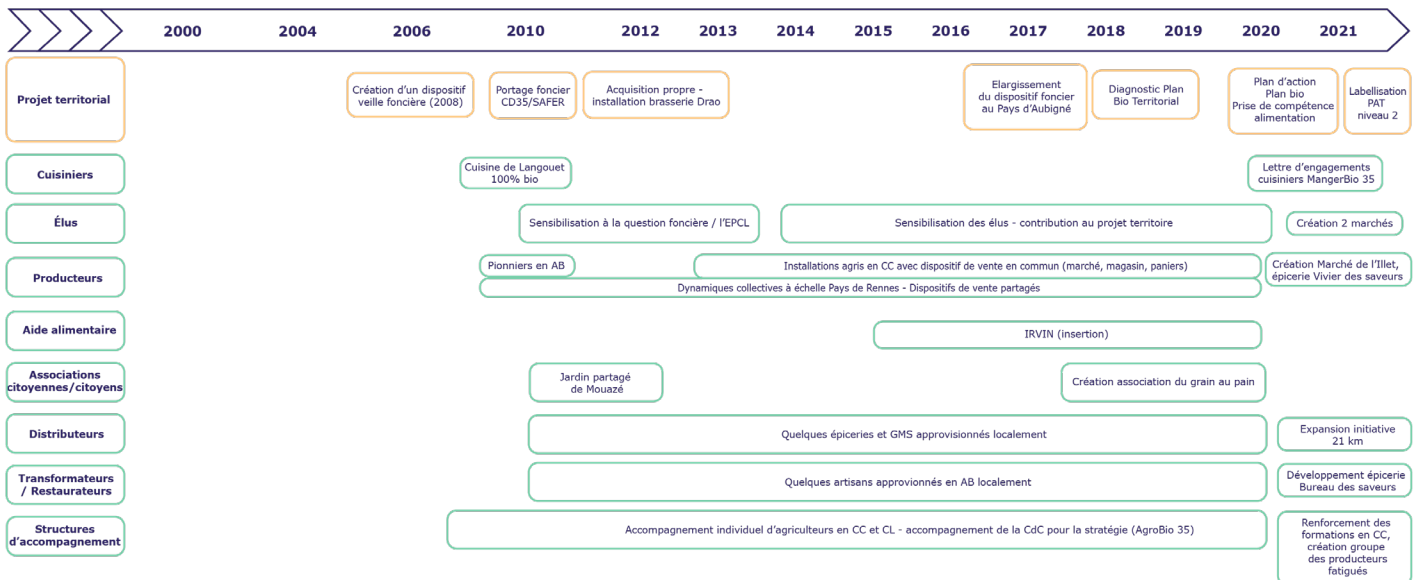
notamment vers l'agriculture biologique. Avec la nouvelle mandature intercommunale, elle se lance dans un plan bio territorial avec une approche du champ à l'assiette. Dans cette logique, le PAT (Projet Alimentaire territorial) a été labellisé de niveau 1.



Stratégie alimentaire en pratique

Dès 2008, un dispositif foncier (Convention de veille foncière avec la SAFER au travers du Vigifoncier portage foncier, acquisition directe) accompagne l'installation et la transmission. Face à une forte attente sociétale pour l'alimentation durable, un accompagnement d'initiatives de transformation est réalisé (Brasserie Drao, céréales Biscuit&Co, Boulangerie le Fournil de la Grange, abattoir de Saint-Aubin-d'Aubigné adapté aux races rustiques et à la vente en local de petits volumes). De même, les dispositifs collectifs de distribution (magasin de producteurs Dans le M'ille, marché à la ferme Millé), ou les commerces locaux pour un approvisionnement local (épicerie, café...) sont soutenus. Une action vers la restauration collective est portée avec quelques communes pionnières comme Langouet. Une épicerie solidaire a été mise en place et gérée par l'intercommunalité. Le diagnostic pour un plan bio territorial est lancé à partir de 2018. L'animation avec une chargée de mission avec 50 % de son temps sur l'agriculture est renforcée pour le déploiement du Projet Alimentaire Territorial soit 2 Equivalents Temps Plein.

ANIMATION DE LA DYNAMIQUE ALIMENTAIRE ET ACTEURS



Inflexions des dynamiques sous l'effet de la crise covid-19



De la stratégie alimentaire

La crise sanitaire a marqué un basculement pour la structuration de la stratégie alimentaire. Durant les confinements, la coordination de la stratégie alimentaire a marqué une pause et l'année 2020 est considérée comme une année blanche. Post confinement, la structuration s'accélère avec un dossier déposé avec succès au plan de relance en s'appuyant sur le diagnostic plan bio territorial incluant les enjeux de la résilience alimentaire.



Des dynamiques institutionnelles et politiques

La prise de compétence optionnelle alimentation entraîne la création d'une commission agriculture élargie à l'alimentation. Un système de binôme élu-agriculteur par commune est en cours de réflexion pour être des relais des actions de la Communauté de Communes. Les élus sont mobilisés en faveur du maintien des marchés de plein vent et deux marchés sont en cours de création en 2021. Les élus sont davantage sensibilisés aux questions alimentaires. La logistique de l'approvisionnement local est confiée à Eau du Bassin Rennais pour permettre au projet Terre de sources de se développer sur le territoire.



De l'économie des circuits courts

La réponse à la demande importante en circuits courts (parfois un doublement) s'appuie surtout sur des initiatives existantes (renforcement du Marché de Millé par un site de commande en ligne, épicerie Le Vivier des Saveurs) et entraîne quelques initiatives de producteurs (marché à la ferme La Fromagerie de l'Illet). Mobilisé par des réseaux formels ou informels, les acteurs trouvent des solutions organisationnelles pour recomposer leurs débouchés avec l'appui des structures d'accom-

pagnement. Des équipements sont réalisés : une structure mobile est mise en place au Vivier des saveurs ou un parking à la ferme de l'Illet.



De l'économie alimentaire du territoire en général

La solidarité alimentaire s'est exprimée avec l'association IRVIN à Mouazé qui développe un système de panier distribué notamment en faveur des personnes âgées ou avec l'initiation de l'épicerie solidaire Saint Aubin Solidarité avec un soutien de la CdC Val d'Ille-Aubigné. La fermeture de la restauration commerciale et collective entraîne la mise en place de lettres d'engagement par la SCIC Manger bio 35 pour sécuriser l'approvisionnement de la part des producteurs, les formules plat à emporter sont développées (Bureau des saveurs). La question de la logistique apparaît comme importante et l'expérimentation 21km prend corps. Le constat d'une population de consommateurs qui évolue, avec une forte sensibilité à l'environnement et à une alimentation de qualité est apparue avec une demande d'animation sur les lieux de vente (ferme ouverte, événement culturel).



Sur l'organisation du secteur agricole

Le sentiment d'isolement dans les fermes classiques est renforcé.

ATLASS 2 propose d'accompagner les stratégies alimentaires territoriales en milieu rural.

Les résultats sont issus du travail en partenariat avec 6 territoires pilotes. Pour en savoir plus sur le projet, n'hésitez pas à **consulter les autres fiches territoires**.

[Découvrir le site Atlass](#)

Décembre 2021

